
SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identifiant du produit

Nom du Produit: Encre de gravure traditionnelle (Traditional Etching Inks)

Codes Produit :

BKC 1810, BKC1812, BKC 1824, BKC 1925, BKC 1538, BLC 24197, RDC 63251, YLC 91611, YLC 9926, YLC 9928, YLC 9927, YLC 9929, YLC 9931, ORC 5482, ORC 5483, RDC 62839, RDC 61976, RDC 61977, RDC 61978, RDC 61664, RDC 61926, RDC 62840, RDC 63281, VLC 7447, VLC 7586, VLC 7392, BLC 21955, BLC 21983, BLC 21956, BLC 21981, BLC 21982, BLC 21984, BLC 24737, GRC 41238 GRC 41240, GRC 41239, GRC 41241, GRC 41242, YLC 9842, BRC 31037, BRC 31036, BRC 31010, BRC 3934, BRC 3935, RDC 61470 BRC 31035, WTC 81257, WTC 83191, WTC 82471, WTC 83257, WTC 00877, WTC 00873

1.2 Usages identifiés adéquats / mélanges et usages déconseillés de la Substance :

Encres d'impression pour Beaux-Arts

1.3 Coordonnées du fournisseur de la feuille de données

Johannes Gerstaecker Verlag GmbH
Wecostraße 4,
D-53783 Eitorf
Germany

1.4 Numéro de téléphone d'urgence:

+49 (0)551- 19240

Ce numéro est disponible seulement pendant les heures de bureau.

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas d'usage adéquat, selon les informations de sécurité de cette feuille de données de sécurité, le produit ne présente pas de dangers pour les humains ou l'environnement. Les précautions de sécurité habituelles pour le maniement de substances chimiques doivent être observées.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification du Mélange selon le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP & SGH)

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 (H317)

2.2 Éléments d'Étiquetage

Étiquetage selon la Règle CE 1278/2008

Pictogramme de Danger : Non requis

Terme d'Avertissement : Avertissement

Mention de Danger : Contient du Cobalt bis (2-éthylhexanoate)

Termes de précautions : Peut produire une réaction d'allergie cutanée (<1%)

Non Requis

2.3 Autres Dangers

EUH066 L'exposition répétée peut causer une sécheresse ou des gerçures cutanées.

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélange. Pigments de préparations Organiques et Inorganiques dans de l'Huile de Lin

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Général Dans tous les cas de doute, ou quand les symptômes persistent, contactez un professionnel de santé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente

Inhalation Transportez la personne à l'air frais, gardez le patient au chaud and et au repos. Si la respiration est irrégulière ou s'est arrêtée, administrez la respiration artificielle. Ne donnez rien à avaler.

Si la personne est inconsciente, placez-la en position latérale de sécurité et contactez un professionnel de santé.

Contact avec les yeux Les lentilles de contact doivent être retirées. Rincez abondamment avec de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes et contactez un professionnel de santé.

Contact avec la peau Retirez les vêtements contaminés. Lavez la peau complètement avec du savon et de l'eau ou utilisez un produit lavant exclusif pour la peau. NE PAS utiliser de solvants ou diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, contactez un professionnel de santé immédiatement. Placez la personne au repos. Ne pas induire de vomissement.

4.2 Symptômes les plus importants et effets à la fois aigus et différés

Aucun prévu dans des conditions normales de manipulation et d'emploi

Inhalation Aucun prévu dans des conditions normales de manipulation et d'emploi

Ingestion Aucun prévu dans des conditions normales de manipulation et d'emploi

Contact avec la peau Aucun prévu dans des conditions normales de manipulation et d'emploi
Le contact répété ou prolongé avec le produit peut conduire à la suppression des graisses naturelles de la peau ayant pour résultat une dermatose de contact non allergique et l'absorption à travers la peau.

Contact avec les yeux Aucun prévu dans des conditions normales de manipulation et d'emploi
Des projections dans les yeux peuvent causer des irritations et des dommages localisés réversibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux particuliers nécessaires

Aucune mesure spécifique mentionnée

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction : Recommandés : mousse résistante aux alcools, CO₂, poudre. À ne pas utiliser : jet d'eau.

5.2 Dangers spécifiques émanant de la Substance / du Mélange

Degré de Risque d'incendie – FAIBLE (Point d'éclair > 100 °C)

5.3 Conseils aux pompiers

Le feu produira une fumée noire dense.

Les produits en décomposition peuvent endommager la santé.

Des appareils respiratoires autonomes adaptés peuvent être nécessaire. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau.

Ne pas laisser des écoulements de lutte contre l'incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

SECTION 6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition et permettre une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation des vapeurs.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Si le produit entre dans les canalisations ou les égouts la compagnie locale des eaux doit être contactée immédiatement ; en cas de contamination de ruisseaux, rivières ou lacs, les Autorités nationales fluviales doivent être contactées.

6.3 Méthodes et matériaux de rétention et de nettoyage

Contenir et recueillir les petits déversements à l'aide de matériaux absorbants incombustibles, par ex. sable, terre, vermiculite, terre diatomée et placer dans un récipient adéquat pour élimination conformément aux règlements de traitement des déchets locaux.

Nettoyer préférentiellement avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence aux autres sections

Se référer aux Mesures Protectrices énumérées aux Sections 7 et 8.

Se référer à la Section 13 pour les considérations relatives à l'élimination

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour manipulation sans risque

Conservez le récipient fermé hermétiquement. Exclure les sources de chaleur, les étincelles et les flammes nues. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez l'inhalation de vapeur et de brouillard de pulvérisation.

Ingestion: Fumer, manger et boire doit être interdit dans les zones de stockage et d'utilisation.

En ce qui concerne la protection personnelle, consultez la Section 8.

Ne jamais utiliser la pression pour vider le récipient. Le récipient n'est pas un réservoir sous pression.

À conserver toujours dans des récipients réalisés dans le même matériau que le récipient fourni.

7.2 Conditions pour stockage sans risques

Stockez à une température entre 4 et 30 degrés C dans un lieu sec et bien ventilé et tenir éloigné des sources de chaleur, d'ignition et de soleil direct. Ne pas fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Les récipients ouverts doivent être bien refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. À stocker séparément des agents oxydants et les matériaux fortement alcalins et acides.

7.3 Usage(s) spécifiques

Voir Section 1.2

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle – aucun de déterminé

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection Personnelle :

Générale :

Ne pas manger, fumer ou boire lors de l'utilisation du produit.

Protection respiratoire

Aucune normalement requise.

Protection des mains

Pour l'usage prolongé et répété, faire usage de gants protecteurs. Demander conseil auprès des fournisseurs de gants concernant les types appropriés.

Les crèmes protectrice peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau.

Elles ne doivent pas être appliquées une fois que l'exposition a eu lieu.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour protection contre les projections de liquides.

Protection de la peau

Des vêtements de protection adéquats doivent être portés.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

9.2 Autres informations

État physique	: Pâtes blanches et colorées
Odeur	: Huile de lin
Point d'éclair	: > 100. °C (Ininflammable)
Point d'ébullition	: > 240 °C
Viscosité	: Pas de données disponibles
Gravité spécifique	: + 1
Densité de vapeur	: Pas de données disponibles

Solubilité à l'eau : Émulsifiable.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Pas de dangers de réactivité connus

10.2 Stabilité chimique Stable en conditions normales d'utilisation (Voir Section 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses. Pas de réactions dangereuses prévues en cas de stockage et manipulation comme prescrit. (Voir Section 7).

10.4 Situations à éviter Hautes températures pendant des durées prolongées.

10.5 Matériaux incompatibles Conserver à l'écart des agents oxydants et des matériaux fortement alcalins et acides pour prévenir la possibilité de réaction exothermique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Lorsqu'ils sont exposés à de hautes températures pendant des durées prolongées des produits de décomposition dangereux comme de la fumée, du monoxyde de carbone et des oxydes de nitrogène peuvent en résulter.

SECTION 11 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Il n'y a pas de données disponibles sur le produit lui-même.

SECTION 12 INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas de données disponibles sur le produit lui-même.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets

Les déchets et les récipients vides doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

SECTION 14 INFORMATIONS DE TRANSPORT

Le produit n'est pas régulé par les réglementations concernant le transport.

14.1 Numéro NU

- Non attribué

14.2 Désignation Officielle de Transport NU

- Non attribué

14.3 Classes de Danger pour le Transport

- Non dangereux

14.4 Groupe d'Emballage

- Non dangereux

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements de sécurité, santé et environnementaux / législation spécifique pour le remplacement ou le mélange

Les informations contenues sur cette feuille de données de sécurité sont fournies conformément aux demandes du Règlement CE N° 1272/2008 sur l'Emballage et l'Étiquetage de Classification (EEC) des mélanges et des substances.

Elles amendent et remplacent la Directive sur les Substances Dangereuses (DSD) 67/548/CEE et la Directive sur les Préparations Dangereuses DPD 199/45/CE et amende le Règlement CE N° 1907/2006 (REACH). Le règlement incorpore les règles de classification et d'étiquetage du Système Mondial Harmonisé de la Classification et Étiquetage des Produits Chimiques (SMH)

15.2 Étude de sécurité chimique

Le produit n'est pas qualifié comme dangereux au sens du Règlement CE N° 1272/ 2008, Directives sur les Substances Dangereuses (DSD) 67/548/CEE et Directives sur les Préparations Dangereuses DPD 199/45/CE

Il est demandé à l'utilisateur de réaliser ses propres études de risques de lieu de travail.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles présentées dans la Section 1 sans se référer avant au fournisseur et obtenir des instructions de manipulation écrites. Étant donné que les conditions spécifiques d'utilisation sont en dehors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur a la responsabilité de s'assurer que les demandes de la législation sont respectées.

Les informations contenues sur cette feuille de données de sécurité sont basées sur l'état présent des connaissances et de la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des directives sur la santé, la sécurité et les aspects environnementaux du produit et ne doivent pas être interprétées comme des garanties de performance technique ou adéquates pour une utilisation donnée.